

VOTE	
QUORUM : 300	
Nombre de délégués :	598
Votants :	104
Présents :	95
Pouvoirs :	9
Pour :	104
Abstention :	0
Contre :	0

COMITE SYNDICAL du SIED 70

des 18 et 25 mars 2023

Dates de convocation : 28 février 2023 et 20 mars 2023

DELIBERATION N° 9

OBJET : Compte Administratif 2022 du budget annexe « Chaufferie de Gy »

Le Comité syndical procède à l'examen du compte administratif du budget annexe « Chaufferie de Gy » dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2021 sont les suivantes :

SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	22 173,38 €
Recettes	34 429,12 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	68 954,72 €
Recettes	66 038,15 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) **CONSTATE** les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion.
- 2) **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe « Chaufferie de Gy » tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un excédent global de clôture de 9 339,17 €.

PJ : Compte administratif 2022 du budget annexe « Chaufferie de Gy ».

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-Marc JAVAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-070-257004366-20230325-DEL189C5250